



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeux vidéo

Question écrite n° 98463

Texte de la question

M. Michel Sordi attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'arrivée depuis plusieurs jours en France, de l'application « Pokémon Go ». En effet, depuis plusieurs jours, le phénomène « Pokémon Go » s'est installé en France créant déjà à plusieurs reprises des regroupements de personnes sur des places, dans des parcs, sur la voie publique mais également dans des lieux privés ou des sites sensibles. Absorbés par le jeu et ne faisant plus forcément la part des choses entre le monde réel et le monde virtuel, les joueurs sont susceptibles de s'introduire en tous lieux pour parvenir à récupérer du « bonus pokémon ». En cette période où la posture vigipirate a été renforcée, il convient de prendre les mesures adéquates à ce phénomène émergent. Il lui demande si le Gouvernement mettra en place une campagne de sensibilisation à la pratique de ce jeu pour les élèves à la rentrée scolaire 2016.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98463

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 août 2016](#), page 7191

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)